

ultra-book

CONDITION GÉNÉRAL DE VENTE

2019 / 2020

Entre les soussignés :

Le présent document est un contrat entre vous ou l'entité que vous représentez (ci-après désigné « **Le Client** ») Et POLYGUN, société à responsabilité limitée, au capital de 1.000 euros, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 479 054 553, dont le siège social se trouve 51 rue d'Hauteville 75010 Paris, représentée par Patrice Tardif, gérant. (Ci-après désigné « **POLYGUN** »)

Exposé

La société POLYGUN est une entreprise spécialisée en solutions logiciel et logiciels en ligne de type SaaS. Le Client souhaite recourir à la solution SaaS auprès de la société POLYGUN pour l'exploitation de la solution applicative Ultra-book. Les objectifs du Client sont de concevoir un portfolio en ligne et de

le diffuser sur Internet ou sous forme d'un document numérique.

Les fonctionnalités de la solution Ultra-book sont décrites à l'adresse suivante :

https://www.ultra-book.com/ultra-book_logiciel-ultra-book_fonctionnement-du-site.

Le Client a eu l'occasion de tester la solution applicative Ultra-book en ligne; il reconnaît avoir reçu de la société POLYGUN toutes les informations nécessaires lui permettant d'apprécier l'adéquation des services de la solution à ses besoins et de prendre toutes les précautions utiles pour son utilisation.

Ceci étant exposé

Article 1. Définitions

Solutions

Ou « solution applicative » désigne le logiciel Ultra-book mise à disposition du Client en mode SaaS par Polygon.

SaaS

Le logiciel en tant que service ou « Software as a service » est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel fourni «comme un service », plutôt que l'achat d'une licence.

Abonnement

Désigne un forfait payant donnant accès aux Services de solution.

Anomalie

Désigne tout comportement de la Solution qui ne serait pas conforme à la documentation de la Solution fournie par Polygon ou qui résulterait d'un défaut qui soit rendrait la Solution inutilisable, soit provoquerait un résultat incorrect alors que la Solution est utilisée conformément à la documentation et à son objet.

Adresse URL

Ensemble de données permettant d'avoir un accès à l'information d'Internet sur un navigateur web. Il contient notamment le nom du serveur et le chemin d'accès au document.

Contrat

Désigne les présentes conditions générales de vente et ses annexes.

Données

Désigne toute information fournie par le Client en vue de son intégration au sein de la Solution ; toutes les données d'identification des Utilisateurs de la

Solution ; toutes les données rattachées à chaque Utilisateur collectées par la Solution ou saisies par le Client dans la Solution.

Droits d'Exploitation

Désigne les droits de propriété intellectuelle portant sur la Solution concédés par Polygon au Client.

Hébergeur

Désigne la société auprès de laquelle Polygon sous-traite l'hébergement de la Solution et des bases de données du Client. Polygon reste libre de recourir à tout autre prestataire de son choix à tout moment sans aucune information préalable du Client, et sans que cela puisse être considéré comme une modification des conditions d'exécution du Contrat.

Identifiants

Désigne tant l'identifiant propre à l'Utilisateur (« login ») que le mot de passe de connexion (« password »), communiqués après inscription du Client à la Solution.

Internet

Désigne l'ensemble de réseaux interconnectés, lesquels sont localisés dans toutes les régions du monde.

Plate-forme

« Plate-forme informatique » ou « Plate-forme logicielle » désignent indifféremment les services et logiciels mis à disposition du Client.

Utilisateur

Désigne la personne placée sous la responsabilité du Client (préposé, salarié, représentant, etc.) ou le client lui-même et bénéficiant d'un accès à la Solution sur son ordinateur.

Article 2.

Objet

Le contrat a pour objet de définir les termes et conditions applicables à la Solution commandés par le Client.

Polygun consent au Client, qui accepte :

- un droit d'accès aux serveurs de Polygun dans les conditions définies ci-après:
- un droit d'utilisation finale de la Solution ;
- un ensemble de services ci-après définis, notamment d'hébergement des données, de maintenance de la Solution et d'assistance technique.

Article 3.

Effet et Durée

Le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée et prend effet à compter de la souscription d'un Abonnement par le Client. La durée minimum d'Abonnement est de un 6 mois.

Dans tous les cas, le renouvellement n'est pas automatique et le client n'a aucun engagement ou obligation contractuelle, de renouvellement. Le client peut s'il le souhaite renouveler son abonnement à sa convenance. Un courrier électronique est envoyé au client pour l'informer quelques jours avant la fin de l'abonnement qu'il peut s'il le souhaite le renouveler.

Article 4.

Description de la Solution

4.1. La Solution

Polygun met à disposition du Client la Solution applicative accessibles sur son serveur par le biais du réseau Internet. Dans les conditions de l'article « Propriété », Polygun consent au Client le droit d'utiliser de façon non exclusive la Solution applicative. Polygun assure l'hébergement des Données, la maintenance et la sécurité de la Solution applicative pour le compte du client. Polygun réalise la sauvegarde des Données. Toutes interventions dues à une utilisation non conforme ou non autorisée de la Solution applicative par le Client ou consécutive à un dysfonctionnement de l'un quelconque des éléments de sa configuration sont facturées en sus.

4.2. Evolution de la Solution applicative

Polygun est libre de faire évoluer les fonctionnalités et services de la Solution applicative sans information préalable du Client dans la mesure où cela ne génère aucune dégradation de la Solution ni de pertes de Données.

4.3. Accès à la Solution applicative

Le client, pour accéder à la Solution applicative, doit avoir un ordinateur connecté à Internet et utiliser un navigateur dont la mise à jour est faite régulièrement. Le Client fait son affaire personnelle, à ses frais exclusifs, de l'acquisition, la mise en place, la maintenance et la connexion des différents éléments de la configuration et des moyens de télécommunications nécessaires à l'accès à la Solution applicative. Le Client utilisera seul ce droit d'accès. Il pourra se connecter à tout moment à l'exception des périodes de maintenance à savoir : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, y compris les dimanche et jours fériés, L'accès s'effectue :

- à partir des ordinateurs Clients.
- à partir de tout ordinateur Client nomade

- au moyen des Identifiants fournis au Client. L'identification du Client lors de son accès à la Solution se fait au moyen:

- d'un Identifiant,
- et d'un mot de passe.

Le Client utilisera les Identifiants qui lui auront été communiqués lors de chaque connexion à la Solution.

Les Identifiants sont destinés à réserver l'accès à la Solution objets du Contrat aux Utilisateurs du Client, à protéger l'intégrité et la disponibilité de la Solution, ainsi que l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des Données du Client telles que transmises par les Utilisateurs. Les Identifiants sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que par le Client ou à l'initiative de Polygon sous réserve d'en informer préalablement le Client. Le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour conserver secrets les Identifiants le concernant et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Le Client est entièrement responsable de l'utilisation des Identifiants et il est responsable de la garde des codes d'accès qui lui sont remis. Il s'assurera qu'aucune autre personne

non autorisée par Polygon n'a accès à la Solution. De manière générale, le Client assume la responsabilité de la sécurité des postes individuels d'accès à la Solution. Dans l'hypothèse où il aurait connaissance de ce qu'une autre personne y accède, le Client en informera le Polygon sans délai. En cas de perte ou de vol d'un des identifiants, le Client utilisera la procédure mise en place par Polygon lui permettant de récupérer ses identifiants

Article 5.

Licence

Par défaut Polygon concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation de la Solution, pendant toute la durée du Contrat et pour le monde entier. Le Client ne peut utiliser la Solution que conformément à ses besoins et à leur documentation. En particulier, la licence relative à la Solution n'est concédée que dans le seul et unique but de permettre au Client l'utilisation de la Solution, à l'exclusion de toute autre finalité. Le droit d'utilisation s'entend du droit de représenter et de mettre en œuvre la Solution conformément à leur destination, en mode SaaS via une connexion à un réseau de communications électroniques. Sauf accord contraire, le Client ne pourra en aucun cas mettre la Solution à disposition d'un tiers, et s'interdit strictement toute autre utilisation, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

Article 6.

Qualité des Services

Le Client est averti des aléas techniques inhérents à l'Internet, et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, Polygon ne sera tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements de la Solution. Polygon n'est pas en mesure de garantir la continuité des Services, exécutés à distance via Internet, ce que le Client reconnaît.

Article 7.

Maintenance

Polygon prend en charge la maintenance corrective et évolutive de la Solution. Polygon s'engage à limiter, au maximum, en temps et en nombre les interruptions de la Solution nécessaires à la maintenance.

Article 8.

Obligations du client

Le Client s'engage à collaborer étroitement et de bonne foi avec Polygon afin de lui faciliter l'exécution des prestations dont il a la charge et réciproquement. En conséquence, le Client s'engage notamment : A lui communiquer toutes les données et informations utiles. A lui permettre d'exécuter ses prestations dans des conditions raisonnables et un environnement normal.

Article 9.

Assistance technique

Le service d'assistance technique s'applique à la Solution et consiste à assister les Utilisateurs par échange de mails ou par ouverture de ticket à l'adresse : <http://www.ultra-book.fr/contact/> Polygon n'assure aucune assistance téléphonique. Le client est averti qu'il s'agit d'une assistance technique et non pas d'une formation à l'exploitation de la Solution.

Article 10.

Traitement des données

10.1. Données personnelles

Si les Données transmises aux fins d'utilisation des Services comportent des données à caractère personnelles, le Client garantit à Polygun qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés », et qu'il a informé les personnes physiques concernées de l'usage qui est fait des dites données personnelles. A ce titre, le Client garantit Polygun contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les données personnelles seraient reproduites et hébergées via la Solution.

10.2. Exploitation des données

Le Client assure la responsabilité éditoriale éventuelle de l'utilisation de la Solution. Le Client est seul responsable de la qualité, de la licéité, de la pertinence des Données et contenus qu'il transmet aux fins d'utilisation de la Solution. Il garantit en outre être titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant d'utiliser les Données et contenus. En conséquence Polygun dégage toute responsabilité en cas de non-conformité des Données et/ou des contenus aux lois et règlements, à l'ordre public ou encore aux besoins du Client. Le Client garantit Polygun à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie. Plus généralement, le Client est seul responsable des contenus et messages diffusés et/ou téléchargés via la Solution. Le Client demeure le seul propriétaire des Données constituant le contenu de la Solution.

10.3. Sécurité des données

Chacune des Parties s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques appropriés pour assurer la sécurité des Données. Sous réserve de l'Article « Responsabilité », Polygun s'engage à préserver l'intégrité et la confidentialité des Données contenues dans la Solution. Polygun mettra en place les mesures techniques et organisationnelles de nature à empêcher tout accès ou utilisations fraudueuses des Données et à prévenir toutes pertes, altérations et destructions des Données.

Article 11.

Conditions financières

11.1. Redevances

Les tarifs sont disponibles à l'url suivante : https://www.ultra-book.com/ultra-book_logiciel-ultra-book_les-formules-ultra-book. Les redevances des Services sont indiquées en euros et s'entendent hors taxe et hors frais. L'adresse de facturation est l'adresse du siège social du Client. Polygun se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur dès leur mise en place pour les nouveaux Clients. Pour les Clients utilisateur de la Solution dont le tarif a été modifié, le nouveau tarif n'entrera en vigueur qu'à la date suivante de renouvellement de l'Abonnement.

11.2. Modalités de paiement

Nonobstant la durée d'engagement, à la Solution est facturé et payés lors du choix d'Abonnement fait par le Client. Toutes les factures sont accessible à partir de la Solution dans l'espace d'administration du Client. Aucune facture émanant de Polygun n'est adressée par courrier.

Article 12.

Propriété

12.1. Propriété de la Solution

La société Polygon est et demeure titulaire des droits de propriété intellectuelle sur la Solution, le présent Contrat n'opérant aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au bénéfice du Client

12.2. Propriété des Données

Le Client est et demeure propriétaire de l'ensemble des Données qu'il utilise via la Solution dans le cadre du Contrat. A ce titre, Polygon se dégage en tout état de cause de toute responsabilité liée aux actes de contrefaçon qui pourraient être constatés dans le contenu des données du Client. Le Client s'engage à informer Polygon sans délai s'il avait connaissance de l'un des cas visés ci-dessus. Par ailleurs, Polygon pourrait être amenée à suspendre l'accès à la Solution dans les circonstances visées ci-dessus sans que cela ne puisse constituer une inexécution de ses obligations au titre du présent Contrat. Le Client s'engage à indemniser, défendre et protéger Polygon et ses sous-traitants, à ses propres frais, de et contre toute réclamation, pertes, dommages (honoraires d'avocats d'un montant raisonnable et dépens inclus) allégations ou responsabilités consécutives :

- à toute atteinte aux personnes ou au patrimoine de tiers du fait desdites données résidentes ;
- à toute violation des lois françaises ou internationales du fait desdites données résidentes ;
- au caractère illégal, immoral, contrefaisant ou diffamatoire, ou allégué illégal, immoral, contrefaisant ou diffamatoire desdites données résidentes. Polygon ne pourra en tout état de cause être tenu pour responsable d'un quelconque préjudice qui résulterait du contenu des Données du Client.

Article 13.

Responsabilité et Force majeure

Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant des fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses sous-traitants éventuels et causant un dommage direct à l'autre Partie. En outre, et en cas de faute prouvée par le Client, Polygon ne sera tenue que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution de la Solution. En conséquence, Polygon ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de Données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, coût de l'obtention d'un produit, d'un service ou de technologie de substitution, en relation ou provenant de l'inexécution ou de l'exécution fautive des prestations. Dans tous les cas, le montant de la responsabilité de Polygon est strictement limité au remboursement du montant des sommes effectivement payées par le Client à la date de survenance du fait générateur de responsabilité, par jour d'interruption. Polygon ne saurait, en outre, être tenu responsable de la destruction accidentelle des données par le Client ou un tiers ayant accédé à la Solution au moyen des Identifiants remis au Client. Polygon ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de tout dommage en cas de préjudice causé par une interruption ou une baisse de service de l'opérateur de télécommunications, du fournisseur d'électricité ou en cas de force majeure.

Article 14.

Résiliation

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, le Contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre Partie 8 jours après l'envoi d'un courrier électronique ou d'une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec avis de réception restée sans effet. La mise en demeure indiquera la ou les défaillances constatées. Dans l'hypothèse d'une résiliation, le Client cessera d'utiliser tous identifiants d'accès à la Solution.

Article 15.

Divers

La nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité de l'une ou quelque des stipulations du Contrat n'emporte pas nullité, la caducité, l'absence de force obligatoire ou l'inopposabilité des autres stipulations, qui conserveront tous leurs effets. Cependant, les Parties pourront, d'un commun accord, convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées. Le Contrat est soumis au droit français, à l'exclusion de toute autre législation. En cas de rédaction du Contrat en plusieurs langues ou de traduction, seule la version française fera foi. En cas de désaccord persistant sur l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat, compétence exclusive est attribuée aux Tribunaux de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.

ANNEXE.

Prérequis techniques

Navigateur web supportés

- Internet Explorer 10, 11 et versions ultérieures.
- Mozilla Firefox
(Dernière version stable supportée)
- Google Chrome
(Dernière version stable supportée)
- Safari
(Dernière version stable supportée)

Configuration requise des navigateurs

JavaScript activés.